

Optimisez votre épargne avec Monceau Assurances



OFFRE BONUS DU 15 AVRIL AU 28 JUIN 2024

Jusqu'à **5000 € offerts***
pour tout versement complémentaire
ou nouvelle souscription !

Offre valable sur les contrats **Dynavie, Carnet Multi-Epargne⁽¹⁾ et Monceau Multifonds⁽²⁾**

Comment bénéficier de cette offre ?

Rien de plus simple, **contactez votre conseiller** de proximité et/ou votre Délégation.



Profitez de cette offre pour valoriser votre épargne et/ou en faire bénéficier vos proches.
Recevez un bonus d'abondement de 1 % pour un versement supérieur ou égal à 10 000 €.

*Prime bonus dans la limite de 5 000 €, offre soumise à conditions. Consultez le règlement disponible sur le site internet www.monceauassurances.com.

⁽¹⁾Contrats Carnet Multi-Epargne pour lesquels l'avenant 2022 aux nouvelles modalités de gestion a été signé.

⁽²⁾L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Sa valeur n'est pas garantie et est sujette à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et, ou, immobiliers.
Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures.

Capma & Capmi

Société d'assurance mutuelle vie à cotisations fixes – Entreprise régie par le Code des assurances – Siret 775 670 482 00030

Siège social : 36/38, rue de Saint-Petersbourg – CS 70110 – 75380 Paris cedex 08

Tél. : 01 49 95 79 79 – www.monceauassurances.com